

AVIS *car-away*
camping-car



2016

COMITES D'ENTREPRISE

01 47 49 80 40

info@aviscaraway.com

La location de camping-cars est une activité en constante progression, notamment auprès des particuliers mais également au sein des Comités d'Entreprise.

Depuis plusieurs années déjà, de nombreux comités d'entreprise au niveau local ou national nous accordent leur confiance.

**Nous espérons qu'à votre tour,
Vous nous ferez confiance et proposerez ce service.**

***Le camping-car est une formule originale de
"Vacances Vertes".***

Que ce soit pour des vacances familiales, des épreuves sportives, des manifestations touristiques, des week-ends entre amis ou tout simplement un souhait de redécouvrir la nature, le camping-car est le moyen idéal. Un large choix de véhicules très récents est proposé depuis plus de 35 ans.



AVIS *car-away*
camping-car vous offre :

NOTRE SERVICE :

- Le meilleur rapport qualité-prix du marché
- Un camping-car avec un équipement complet, prêt à partir
- Une confirmation immédiate des réservations
- Un accès dédié sur notre site Internet
- Le parking gratuit du véhicule du locataire pendant ses vacances
- Le guide des aires de services, des cartes routières,
- Une formation personnalisée pour chaque locataire
- En cas de problème, en France ou à l'étranger, possibilité d'appeler notre service d'assistance 24 heures sur 24.

NOS CAMPING-CARS :

- Tous nos camping-cars sont de la marque PILOTE, un des constructeurs leaders français.
- Tous nos camping-cars sont des modèles 2015 et 2016.
- Tous nos camping-cars sont particulièrement bien équipés des dernières motorisations et possèdent tous la climatisation.

EXCLUSIVITE **AVIS** *car-away*
camping-car

- Nos camping-cars Intégraux E3 sont équipés d'une Télévision

NOS COMPETENCES :

- Camping-caristes nous-mêmes, nous saurons répondre à toutes les questions de nos futurs locataires. Nous serons heureux de leur faire part de notre expérience, de leur faire découvrir leur camping-car, de discuter de leur projet ou de leur suggérer des idées d'itinéraires.
- Nous proposons un service de location en aller simple (ONE WAY), au départ de Paris et de Marseille, vers Rome, Milan, Venise, Madrid, Munich, Francfort, Berlin, Zürich, Amsterdam.
Ce service a un coût, en effet nous envoyons un chauffeur pour rapatrier le véhicule à Paris ou à Marseille.

AVIS *car-away*
camping-car **c'est également la location de camping-cars au départ des ETATS-UNIS, du CANADA, de l'AUSTRALIE, de la NOUVELLE ZELANDE, de l'AFRIQUE DU SUD, de la SCANDINAVIE.**



Allez sur le site de notre partenaire

www.campingcar-online.com

pour en savoir davantage.

(les conditions tarifaires sont différentes pour chaque pays)

ASSURANCES :

- Nos camping-cars sont couverts par une assurance tous risques, avec une franchise de 2.000,00.-€, valable dans la quasi-totalité des pays de l'Union Européenne (sauf Roumanie et Bulgarie), ainsi qu'en Suisse et en Norvège. La franchise est le montant maximum* qui reste à la charge du locataire en cas de dommages, que le locataire soit responsable ou sans tiers identifié, occasionnés sur le véhicule.
- Nous proposons une option de rachat partiel de la franchise. Ce complément d'assurance est à souscrire au plus tard le jour du départ. Il coûte 18,00.-€ par jour (avec un minimum de 126,00.-€). La franchise en cas d'accident responsable ou sans tiers identifié est alors réduite à 400,00.-€*. Ce montant est incompressible.
- *Exclusions : la réduction de franchise ne s'applique pas aux dégâts occasionnés sur les parties hautes du camping-car et ce, même si le rachat partiel de franchise a été souscrit. Les pneumatiques, l'autoradio, les vitres et fenêtres, les rétroviseurs, le pare brise, les dégâts à l'intérieur et ceux dus au gel ainsi que les effets personnels ne sont en aucun cas couverts par l'assurance, même en cas de souscription d'assurances complémentaires.*

ASSISTANCE :

- Il est recommandé de souscrire un contrat d'Assistance Nationale et Internationale. Moyennant un coût de 8,00.-€ par jour, cette assistance est valable pour le véhicule, le locataire et sa famille. Elle fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours / 7. Elle intervient en cas de panne, d'accident ou de maladie.

PLAN D'ANNULATION :

- Nos conditions de réservation prévoyant que le solde de la location soit payé 30 jours avant le départ, nous proposons un plan d'annulation qui couvre le locataire jusqu'au jour du départ dans le cas où il aurait une impossibilité majeure de partir.

Les conditions d'annulation avec cette assurance sont :

- Maladie grave nécessitant immobilisation en chambre
- Accident interdisant les déplacements par ses propres moyens.
- Décès de l'un des occupants du camping-car ou de l'un de ses parents proches : père, mère, enfant, frère, sœur, gendre ou belle-fille.
- Désignation comme juré.
- Grossesse de l'une des occupantes du camping-car ou de la conjointe du locataire exclusivement.

La liste complète des occupants du camping-car doit être fournie à la réservation.

- Le montant de l'option plan d'annulation est de 5 % du montant TTC de la location. Ce montant reste définitivement acquis à AVIS/CAR-AWAY, même en cas d'annulation.

*sauf exclusions (voir Conditions Générales de Location)

PRESTATIONS ANNEXES / SERVICES :

- Sur simple demande au moment de la réservation, la vaisselle est fournie gratuitement. Deux bouteilles de gaz (13 kg propane) sont fournies dans le véhicule au départ. Une bouteille est pleine, l'autre est en cours d'utilisation. L'achat éventuel d'une troisième bouteille de gaz reste à la charge du locataire. (Une bouteille de gaz permet une autonomie d'environ 3 semaines en été et de 3 jours à 1 semaine en hiver). Le produit chimique nécessaire au fonctionnement des toilettes est également inclus dans l'équipement de base.

De plus, nous proposons en options les éléments suivants :

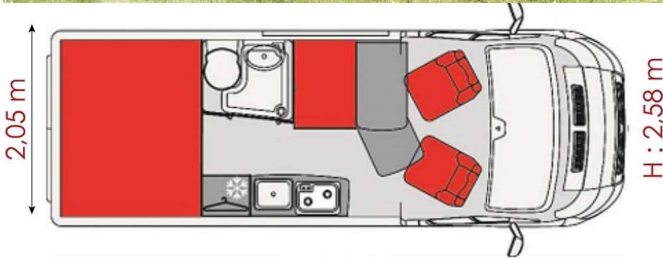
- Literie (ensemble comprenant deux draps, un oreiller, une taie et une couverture) 35 € par personne et par location.
- Porte-vélos : 5,00.-€ par jour
- Table et chaises de camping : 5,00.-€ par jour
- Siège Bébé : 5,00.-€ par jour
- GPS portable : 10,00.-€ par jour (maximum de 100,00.-€ par location)
- Chaînes neige : 35,00.-€ par semaine





MiniVan - 2 places

1 lit double



Châssis	Fiat Ducato
Carburant	Diesel
Puissance	130 cv
Climatisation	oui
Dimensions lit (en cm)	130 x 190
capacité Réservoir eau propre (en litres)	90
capacité Réservoir eaux usées (en litres)	80

A1 - Profilé 2/3 places

1 lit double fixe + 1 lit simple
(après conversion du coin repas)



Châssis	Fiat Ducato
Carburant	Diesel
Puissance	130 cv
Climatisation	oui
Dimensions lit permanent AR (en cm)	138 x 200
Dimensions lit AV (en cm)	85 x 210
capacité Réservoir eau propre (en litres)	90
capacité Réservoir eaux usées (en litres)	80

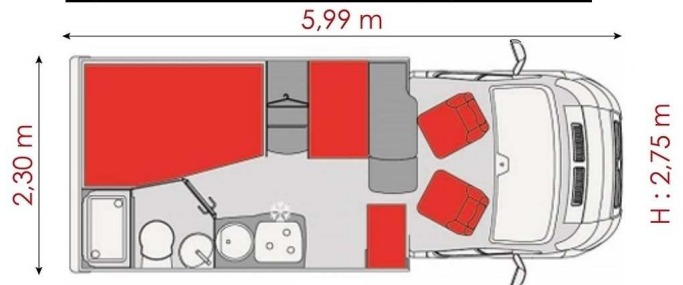


Image et plans non contractuels, donnés à titre d'exemple d'implantation dans cette catégorie

A2 - Profilé 2/4 places

2 lits doubles
(1 lit fixe et 1 lit convertible)



Châssis	Fiat Ducato
Carburant	Diesel
Puissance	130 cv
Climatisation	oui
Dimensions lit permanent AR (en cm)	138 x 200
Dimensions lit dinette AV (en cm)	140 x 210
capacité Réservoir eau propre (en litres)	110
capacité Réservoir eaux usées (en litres)	95



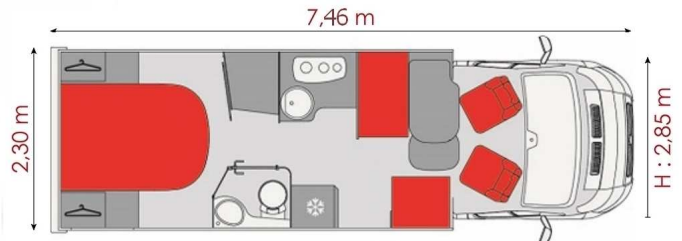
Image et plans non contractuels, donnés à titre d'exemple d'implantation dans cette catégorie.

A3 - Grand profilé 4 pl.

- 1 lit double central à l'arrière
- 1 lit double en pavillon (escamotable)
- 1 lit d'appoint en coin dinette



Châssis	Fiat Ducato
Carburant	Diesel
Puissance	130 cv
Climatisation	oui
Dimensions lit permanent AR (en cm)	140 x 190
Dimensions lit pavillon AV (en cm)	135 x 190
Dimensions lit dînette AV (en cm)	115 x 210
capacité Réservoir eau propre (en litres)	110
capacité Réservoir eaux usées (en litres)	95

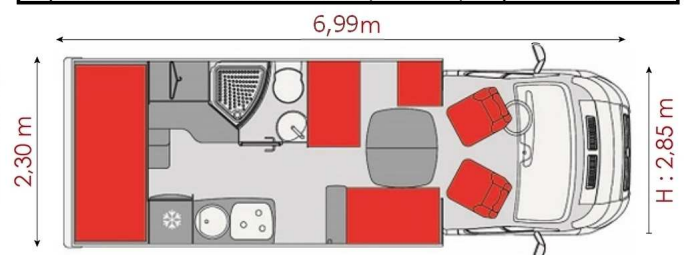


A4 - Profilé familial - 4/5 places

- 2 lits individuels superposés
- 1 lit double en pavillon (escamotable)
- 1 lit d'appoint (coin dinette)



Châssis	Fiat Ducato
Carburant	Diesel
Puissance	130 cv
Climatisation	oui
Dimensions lits superposés AR (en cm)	2x(90 x 205)
Dimensions lit pavillon AV (en cm)	135 x 190
Dimensions lit dînette AV (en cm)	120 x 210
capacité Réservoir eau propre (en litres)	130
capacité Réservoir eaux usées (en litres)	95

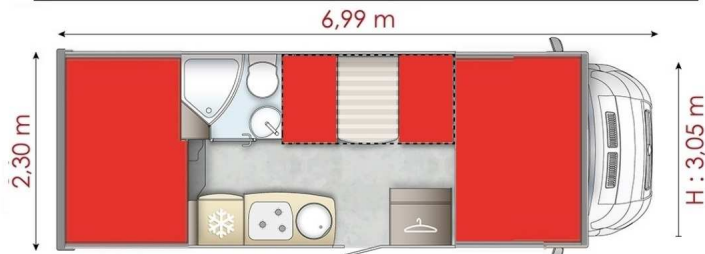


D1 - Capucine 4/6 places

Grand garage sous lit double AR
lit double en capucine
lit d'appoint en coin dinette (1 ad ou 2 enf)



Châssis	Fiat Ducato
Carburant	Diesel
Puissance	130 cv
Climatisation	oui
Dimensions lit permanent AR (en cm)	140 x 200
Dimensions lit capucine AV (en cm)	145 x 210
Dimensions lit dînette AV (en cm)	105 x 210
capacité Réservoir eau propre (en litres)	130
capacité Réservoir eaux usées (en litres)	95

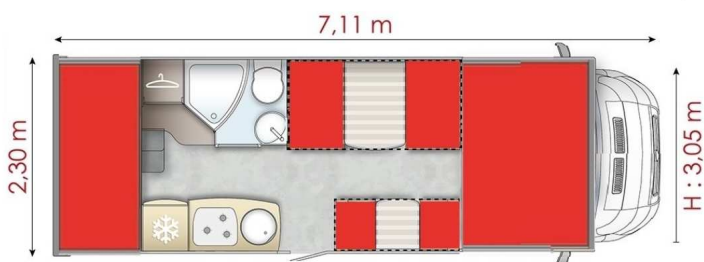


D2 - Capucine 5/6 places

2 lits individuels superposés
1 lit double en capucine
1 lit d'appoint (coin repas)



Châssis	Fiat Ducato
Carburant	Diesel
Puissance	130 cv
Climatisation	oui
Dimensions lits superposés AR (en cm)	2x(90x210)
Dimensions lit capucine AV (en cm)	145 x 210
Dimensions lit dînette AV (en cm)	105 x 210
capacité Réservoir eau propre (en litres)	130
capacité Réservoir eaux usées (en litres)	95

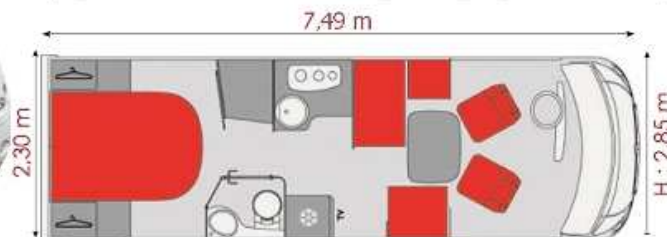


E3 - Grand Intégral 4 places

1 lit central AR
1 lit double en pavillon (escamotable)



Châssis	Fiat Ducato
Carburant	Diesel
Puissance	130 cv
Climatisation	oui
Dimensions lit AR (en cm)	140 x 190
Dimensions lit pavillon AV (en cm)	135 x 190
capacité Réservoir eau propre (en litres)	130
capacité Réservoir eaux usées (en litres)	95



Tarifs CE 2016	Fourgon	Profilé				Capucine		Intégral
	2 places	2/3 places	3/4 places	4/5 places	4/5 places	4/6 places	5/6 places	4 places
	Manuel	Manuel	Manuel	Manuel	Manuel	Manuel	Manuel	Manuel
	Minivan	A1	A2	A3	A4	D1	D2	E3
BASSE SAISON - du 01/01/2016 au 25/03/2016 et du 24/09/2016 au 31/12/2016								
Week-end	410 €	420 €	460 €	490 €	460 €	490 €	500 €	510 €
jour supp	140 €	145 €	150 €	155 €	150 €	155 €	160 €	165 €
1 semaine	735 €	750 €	835 €	975 €	835 €	975 €	1 000 €	1 150 €
semaine supp	675 €	685 €	775 €	880 €	775 €	880 €	950 €	1 010 €
MOYENNE SAISON - du 26/03/2016 au 01/07/2016 et du 20/08/2016 au 23/09/2016								
Forfait Printemps	1 240 €	1 260 €	1 400 €	1 470 €	1 400 €	1 470 €	1 490 €	1 570 €
Week-end	430 €	445 €	485 €	505 €	485 €	505 €	535 €	560 €
jour supp	140 €	145 €	150 €	155 €	150 €	155 €	165 €	170 €
1 semaine	810 €	825 €	920 €	970 €	920 €	970 €	1 030 €	1 180 €
semaine supp	760 €	775 €	860 €	900 €	860 €	900 €	975 €	1 070 €
HAUTE SAISON - 02/07/2016 - 19/08/2016								
1 semaine	1 225 €	1 260 €	1 430 €	1 530 €	1 430 €	1 530 €	1 600 €	1 660 €
semaine supp	970 €	1 020 €	1 130 €	1 190 €	1 130 €	1 190 €	1 290 €	1 380 €
Formules kilométriques : Week-end (1000 km) - Jour supp (200 km) - Semaine (km illimité) - Forfait								

Ces prix s'entendent :

- Toutes taxes incluses ;
- Kilométrage illimité sauf quelques forfaits (voir tableau) ;
- Assurance avec responsabilité financière maximale de 2 000 € ;
- Parking gratuit de la voiture du locataire pendant la durée de la location ;
- Camping-cars climatisés ;
- Vaisselle gratuite sur demande.

Options :

- Rachat partiel de franchise (Franchise ramenée à 400 €) : 18 €/jour minimum avec 126 € ;
- Plan annulation : 5 % du montant de la location ;
- Assistance Nationale et Internationale : 8 €/jour ;
- Literie : 35 €/Personne ;
- Porte-vélos : 5 €/jour

Horaires (sauf exceptions)

- Semaine : départ samedi matin 9h00, retour vendredi après-midi avant 16h00.

Caution : 2 000 € Une caution sous forme de préautorisation bancaire du même montant que la responsabilité financière maximale sera versée par carte de crédit avant le départ par le locataire, même en cas de souscription d'assurances complémentaires. Elle lui sera rendue au plus tard 30 jours après la restitution du véhicule, sous déduction éventuelle des frais de remise en état non couverts par l'assurance et des frais administratifs liés à la réception de PV et amendes. Avis Car-Away est seul juge de l'évaluation des dégâts entraînant une retenue sur la caution

Les départs se font de :

Paris/Rueil-Malmaison, Lyon, Marseille, Ajaccio, Nice, Toulouse, Angers, Tours, Chartres et Nantes.

BON DE RESERVATION D'UN CAMPING-CAR -- COMITE D'ENTREPRISE – 2016



CACHET DU CE ET NOM DE LA PERSONNE A CONTACTER.

Notre Tél = 01 47 49 80 40
Notre Fax = 01 41 96 21 19
E-mail = info@aviscaraway.com

INFORMATIONS SUR LE LOCATAIRE PRINCIPAL ET LES PASSAGERS

LOCATAIRE PRINCIPAL (NOM, PRENOM)				
ADRESSE				
TEL DOM.		TEL BUR.		PORTABLE
AUTRES PASSAGERS	NBRE D'ADULTES		NBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS	
				NOMBRE TOTAL DE PASSAGERS (AD+ENF)

CHOIX DU CAMPING-CAR, DES DATES ET DE L'AGENCE DE DEPART ET DE RETOUR

MODELE CHOISI		AGENCE	DATE
ÉLÉMENTS DE DEPART (LIEU ET DATE)			
<i>Sauf accord préalable, les départs ont lieu le SAMEDI à partir de 09 h et les retours le VENDREDI avant 16 h.</i>			
ÉLÉMENTS DE RETOUR (LIEU ET DATE)			

Le Week-End va du vendredi 15 h au lundi 09 h.

MONTANT DE LA LOCATION [HORS OPTION(S)] - TTC €

COMPLEMENTS OPTIONNELS (SELON VOTRE CHOIX, ILS FIGURERONT OU NON SUR LA FACTURE)

DESCRIPTION DE L'OPTION ET TARIF	PAYE PAR LE CE	PAYE PAR LE LOCATAIRE	MONTANT TTC
PLAN ANNULATION (+ 5% DU MONTANT DE LA LOCATION)			€
RACHAT PARTIEL DE FRANCHISE – 18 €/JOUR (MIN. 126 €)			€
ASSISTANCE VEHICULE ET PASSAGERS - 8 €/JOUR			€
PORTE-VELOS (POUR 3 VELOS MAXIMUM) - 5 €/JOUR			€
KIT LITERIE - 35 €/PERSONNE			€
SOUS-TOTAL DES OPTIONS			€

- LES OPTIONS PAYEES PAR LE CE FIGURERONT SUR LA FACTURE ENVOYEE AU CE
- LES OPTIONS PAYEES DIRECTEMENT PAR LE LOCATAIRE LUI SERONT DIRECTEMENT FACTUREES

MONTANT TOTAL A FACTURER AU CE (LOCATION + OPTIONS PAYEES PAR CE) €

COMMENTAIRE :

AGENCES AVIS CAR-AWAY

- Paris
- Lyon
- Marseille / Aix en Provence
- Ajaccio
- Nice
- Toulouse
- Angers
- Tours
- Chartres
- Nantes

Centrale de Réservation et Agence principale

AVIS *car-away*
camping-car

**89 rue du Colonel de Rochebrune
92500 RUEIL-MALMAISON**

☎ 01 47 49 80 40 ♦ Fax = 01 41 96 21 19

E-mail = info@aviscaraway.com

Ouverture = du lundi au samedi / 09:00 – 12:30 & 14:00 – 18:00

Fermeture = dimanche et jours fériés

Personne à contacter : Philippe GUEUGNIER



LES EQUIPEMENTS A BORD

EQUIPEMENT CAMPING-CAR

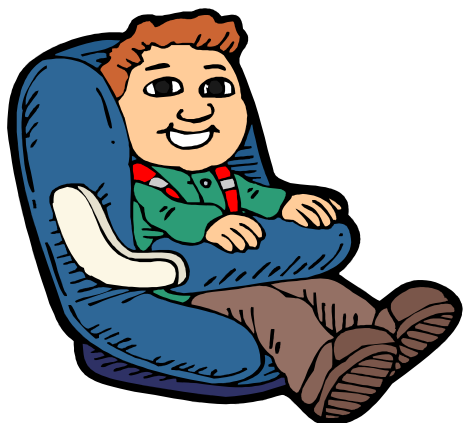
2 bouteilles-13 kg de gaz propane (1 neuve, 1 en cours d'utilisation)
1 bouteille - 1,5 l - de produit chimique pour toilette
1 extincteur
1 tuyau
1 jerrycan
1 jeu de cales
1 rallonge électrique + adaptateur européen
1 balai + 1 pelle à poussière
5 cintres
1 jeu d'ampoules et de fusibles de secours
1 manuel d'utilisation du camping-car
1 carte de France des Aires de Service

VAISSELLE + USTENSILES DE CUISINE

6 grandes assiettes	1 ouvre-boîtes
6 assiettes à dessert	1 tire-bouchon
6 verres à eau	1 décapsuleur
6 bols ou tasses ou mugs	1 poêle à frire
6 fourchettes	1 ou 2 casseroles
6 couteaux	1 saladier
6 cuillères à soupe	1 plat
6 cuillères à dessert	1 passoire
1 couteau éplucheur	1 boîte d'allumettes
1 couteau de cuisine	

KIT LITERIE - 35 € / PERS

1 couverture
1 oreiller
1 taie d'oreiller
2 draps
1 serviette de toilette



DIVERS

Dans certaines agences et sous réserve de disponibilité - A régler sur place

porte-vélos (maxi 3 vélos)
table + chaises pliantes
chaînes-neige
siège bébé
GPS

La prise en charge du véhicule par le locataire implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de location suivantes - **VALIDES AU 01/01/2016** :

1) UTILISATION DU CAMPING-CAR : Le locataire s'engage à faire un usage prudent et normal du véhicule, à ne l'utiliser que pour ses besoins personnels, et à ne pas sous louer, ni transporter des personnes à titre onéreux. Le véhicule ne peut être conduit que par le locataire ou le conducteur additionnel. Un seul conducteur additionnel est possible, sans frais.

Le conducteur additionnel agréé agit comme mandataire du locataire, lequel devient entièrement responsable du véhicule dès que celui-ci a été pris en charge. En cas d'accident du véhicule conduit par un conducteur non identifié dans le contrat, le locataire devra indemniser Avis Car-Away de l'intégralité des dommages subis du fait de cet accident à hauteur de la franchise maximale. Le locataire s'interdit de participer à tout match, course, rallye ou autre compétition de quelque nature que ce soit, ainsi qu'à des essais ou préparations. Il s'engage à ne pas utiliser le véhicule à des fins illicites ou autres que celles prévues par le constructeur, et à ne pas surcharger le véhicule loué en transportant un nombre de passagers supérieur à celui indiqué sur la carte grise du véhicule. Le locataire s'engage à ne pas atteler de remorque ou de véhicule similaire, à n'apporter aucune modification au véhicule.

Le locataire est le seul débiteur des amendes pour non respect des règles de stationnement. Ces amendes sont à régler directement car, à défaut, le Loueur recevra un avis d'amende majorée et en application de l'article L 121-2 du Code de la Route, il communiquera les coordonnées du locataire au Tribunal de Police. Il recevra alors la contravention majorée qu'il devra acquitter. Le locataire est également débiteur des amendes en cas d'infractions au Code de la Route liées à la conduite telle que les excès de vitesse, le non respect des signalisations, le non respect des distances de sécurité (etc...). Si certaines de ces infractions ne sont pas portées immédiatement à la connaissance du locataire mais à celle du Loueur, ce dernier, en application de l'article L 121-3 du Code de la Route communiquera les coordonnées du locataire au Tribunal de Police qui lui adressera un avis de contravention.

En cas de réception de PV par Avis Car-Away, des frais administratifs de 40 € par contravention / amende seront facturés au locataire.

2) ETAT DU VEHICULE : Au départ de la location, l'assistant commercial et opérationnel Avis Car-Away signale au conducteur, sur le contrat de location, les éventuels dégâts identifiés.

Au retour, un contrôle de l'état du véhicule comparé à celui du départ sera effectué. Dans le cas où le contrôle de l'état du véhicule au retour diffère de celui effectué au départ, les dégâts constatés (chocs carrosserie ou accessoires manquants) seront facturés, dans la limite de la responsabilité financière maximale prévue au contrat.

Le véhicule sera rendu dans le même état qu'à son départ. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 100 € pour le nettoyage intérieur, compte non tenu des réparations éventuelles à prélever sur la caution. Les pneus sont au départ en bon état. En cas de détérioration de l'un d'eux pour une autre cause que l'usure normale, ou de disparition de l'un d'eux, le locataire s'engage à le remplacer immédiatement par un pneu de même caractéristique et de mêmes dimensions.

3) CARBURANT - LUBRIFIANT - GAZ : La fourniture de carburant est à la charge du locataire. Au cas où le véhicule est restitué avec moins de carburant qu'au départ, le complément de carburant sera facturé au prix en vigueur chez Avis Car-Away au moment du retour du véhicule. Le locataire doit vérifier en permanence le niveau d'huile et d'eau, et effectuer aux intervalles indiqués par le constructeur le graissage (y compris le niveau de la boîte de vitesse et du pont) et la vidange du moteur. Il justifiera de ces travaux par des factures correspondantes, stipulant le kilométrage relevé au compteur lors de l'opération. Si le véhicule est livré, neuf, le locataire s'engage à faire effectuer les révisions obligatoires par un agent officiel de la marque. Celles-ci seront remboursées sur justificatif. Le véhicule est livré avec deux bouteilles de gaz, dont l'une est pleine, l'autre en cours d'utilisation. Toute autre bouteille sera à la charge du locataire.

4) ENTRETIEN - REPARATIONS : L'usure mécanique normale est à la charge d'Avis Car-Away. Toutes les réparations provenant soit d'une usure anormale, soit d'une négligence de la part du locataire seront à la charge de celui-ci. Dans le cas où le véhicule serait immobilisé, les réparations ne pourront être effectuées qu'après accord écrit et selon les directives d'Avis Car-Away. Elles doivent faire l'objet d'une facture acquittée. Il en est de même en ce qui concerne l'aménagement intérieur de la partie habitable (réfrigérateur, chauffage, chauffe-eau, pompe à eau...). En aucune circonstance, le locataire, ni l'agence de voyages à laquelle il s'adresse ne pourra réclamer de dommages et intérêts pour le retard dans la livraison du véhicule, annulation de la location ou immobilisation dans le cas de réparations effectuées en cours de location. En cas d'accident ou d'ennui mécanique sérieux, le locataire est tenu d'en avertir Avis Car-Away immédiatement et de revenir à son point de départ à l'heure qui lui sera alors fixée par Avis Car-Away en fonction de la gravité de l'accident ou sinon au minimum 12 heures (nuit non comprise) avant la date de retour initialement prévue, afin de permettre d'effectuer les réparations nécessaires avant l'arrivée du client suivant. Les dommages dus au gel restent toujours à la charge du locataire même en cas de fourniture d'antigel par Avis Car-Away.

5) ASSURANCES : Seuls les conducteurs agréés par Avis Car-Away peuvent se prévaloir de la qualité d'assuré. Ils doivent justifier de leur identité, posséder le permis de conduire VL depuis 3 ans au moins et être âgés au minimum de 23 ans. Sauf exclusions, nos véhicules sont couverts par une assurance tous risques avec une responsabilité financière maximale de 2 000 € **par accident** valable dans la majorité des pays de l'Europe occidentale. La garantie s'applique aux risques suivants :

- responsabilité civile sans limitation de somme en cas d'accident, à concurrence de 762.245 € en cas d'incendie ou d'explosion.
- défense et recours : illimité
- incendie avec responsabilité financière de 2 000 € (sauf exclusions)
- vol du véhicule avec responsabilité financière de 2 000 € (voir VOL)
- catastrophes naturelles
- dommages tous accidents au véhicule avec responsabilité financière maximale de 2000 € (sauf exclusions)
- protection complémentaire forfaitaire du conducteur et des passagers.

Les pneumatiques, le kit de crevaison, le pare-brise, les vitres et fenêtres, les rétroviseurs, l'autoradio, le GPS, la télévision, les accessoires fournis, les effets personnels du locataire ainsi que les dégâts à l'intérieur du véhicule dus à la faute, l'imprudence ou la négligence du locataire ne sont en aucun cas couverts par l'assurance, même en cas de souscription d'assurances complémentaires.

Le locataire reste entièrement responsable de l'intégralité des paiements des dégâts occasionnés sur les parties hautes résultant d'une mauvaise appréciation du gabarit – même avec la souscription d'assurance complémentaire.

6) ACCIDENTS : sous peine d'être déchu de l'assurance, le locataire s'engage à :

- déclarer à Avis Car-Away dans les 48 heures et aux autorités de police tout accident, vol ou incendie, même partiel,
- mentionner dans sa déclaration les circonstances, date, lieu et heure de l'accident, le nom et l'adresse des témoins, le numéro de la voiture de l'adversaire, le nom de sa compagnie d'assurance et son numéro de police.
- joindre à cette déclaration tout rapport de police, gendarmerie ou constat d'huissier, s'il en a été établi.
- ne discuter en aucun cas la responsabilité, ni traiter ou transiger avec des tiers relativement à l'accident.

Le locataire subroge d'office le loueur dans ses droits pour l'exercice du recours contre les tiers pour les dégâts matériels. L'indemnité éventuellement obtenue sert d'abord au remboursement au loueur des frais ayant pu rester à sa charge, le solde revenant au locataire.

Les frais et honoraires engagés, pour le recouvrement de cette indemnité, sont assurés par le locataire et le loueur au prorata des sommes leur revenant.

Le véhicule n'est assuré que pour la durée de la location indiquée sur le contrat. Passé ce délai et sauf si la prolongation est acceptée, Avis Car-Away décline toute responsabilité pour les accidents que le locataire aura pu causer et dont il devra faire son affaire personnelle. Il n'y a pas d'assurance pour tout conducteur non muni d'un permis en cours de validité ou conduisant en état d'ivresse ou sous l'influence de narcotiques. Avis Car-Away décline toute responsabilité pour les accidents aux tiers ou dégâts au véhicule que le locataire pourrait causer pendant la période de location si le locataire a délibérément fourni à Avis Car-Away des fausses informations.

En cas d'accident responsable au cours duquel le véhicule est gravement endommagé ou immobilisé plus de cinq jours, Avis Car-Away se réserve le droit de mettre fin au contrat de location sans remboursements ni compensations. Les frais de réparations ou franchise restent dus.

Des frais de gestion des dommages d'un montant de 40€ sont facturés en plus du coût de la réparation. Ces frais correspondent au coût de traitement administratif des dommages. Ils seront remboursés si la responsabilité du locataire est écartée par les assurances. Le montant remboursé sera effectué au prorata du pourcentage de responsabilité du client déterminé par les experts des compagnies d'assurance.

7) VOL : En cas de vol du camping-car, le locataire doit faire une déclaration officielle de vol aux autorités de Police dans les 48 heures et restituer les clés du camping-car. A défaut, le locataire sera tenu responsable et sera facturé de la totalité de la valeur du véhicule, augmentée des coûts d'immobilisation tels que déterminés par expert et des frais de dossier. Les effets personnels ne sont en aucun cas couverts par Avis Car-Away.

8) RESERVATION - ACOMPTE - ANNULATION : Les réservations ne sont considérées comme définitives qu'après versement d'un acompte de 30% avec un minimum de 200€. Le solde doit être réglé 30 jours avant la date prévue du départ. Passé ce délai, Avis Car-Away se réserve le droit d'annuler la réservation sans autre avis au bénéfice des clients figurant sur la liste d'attente. L'annulation d'une location donne lieu aux retenues suivantes : annulation notifiée plus de 45 jours avant le départ, frais de 100€ ; annulation notifiée entre 45 et 30 jours avant le départ, l'acompte n'est pas restitué ; annulation notifiée moins de 30 jours avant le départ, aucun versement n'est restitué. Aucun motif ne peut justifier une annulation. Tout client peut se substituer un remplaçant dans le bénéfice de sa réservation. Une assurance annulation peut être souscrite par notre intermédiaire au moment de la réservation (5% du montant de la location).

9) LOCATION - CAUTION - PROLONGATION : Une semaine comprend 7 jours et 6 nuits. Le prix de la location est déterminé par les tarifs en vigueur et payable d'avance. Certains véhicules sont différents de ceux habituellement présentés dans nos catalogues et publicités. Le locataire ne pourra en aucun cas exiger tel véhicule plutôt qu'un autre, le prix de la location étant le même pour tous les véhicules d'une même catégorie. En cas de force majeure, Avis Car-Away se réserve le droit d'attribuer un camping-car de catégorie supérieure ou d'implantation équivalente.

Une caution sous forme de préautorisation bancaire du même montant que la responsabilité financière maximale sera versée par carte de crédit avant le départ par le locataire, même en cas de souscription d'assurances complémentaires. Elle lui sera rendue au plus tard 30 jours après la restitution du véhicule, sous déduction éventuelle des frais de remise en état non couverts par l'assurance. Avis Car-Away est seul juge de l'évaluation des dégâts entraînant une retenue sur la caution. La caution ne pourra servir en aucun cas à une prolongation de location. En cas de restitution anticipée, aucun remboursement ne sera effectué. Toute prolongation de séjour doit faire l'objet d'un accord d'Avis Car-Away et être réglée avant le retour. Dans le cas contraire, le locataire s'exposera à des poursuites judiciaires pour détournement de véhicule ou abus de confiance. Tout séjour à l'étranger doit être notifié à Avis Car-Away avant le départ. Tout véhicule rendu avec retard supérieur à 4 heures entraînera la facturation de 1 jour par fraction de 4 heures de retard.

10) LIVRAISON - RESTITUTION : Sauf accord écrit de Avis Car-Away, les départs ont lieu entre 09 et 11 heures 30 et les retours entre 14 et 16 heures. Les véhicules doivent être pris et restitués au même endroit. La restitution du camping-car doit être effectuée exclusivement pendant les heures normales d'ouverture de l'agence Avis Car-Away, y compris en cas de retard du locataire. Le locataire demeure seul responsable du camping-car tant que celui-ci n'a pas été restitué à l'agence Avis Car-Away. Il n'y a pas de remboursement en cas de retour anticipé.

11) RAPATRIEMENT DES VEHICULES - ASSISTANCE : Le locataire s'interdit formellement d'abandonner le véhicule. Celui-ci devra obligatoirement, sauf dérogation écrite, être rapporté à son point de départ. En cas d'impossibilité pour le locataire de rapporter le véhicule, et au cas où l'assistance n'a pas été souscrite, le véhicule sera rapatrié par ses soins et à ses frais, la location restant due jusqu'au retour du véhicule.

12) PAPIERS DU VEHICULE : Le locataire remettra dès son retour de location la carte grise et les autres documents, faute de quoi la location continuera à être facturée au prix initial jusqu'à leur restitution à Avis Car-Away ou jusqu'à production d'un certificat de perte et règlement des frais de duplicata.

13) COMPETENCE : Toutes les contestations pouvant naître entre Avis Car-Away et le locataire sont de la compétence exclusive des juridictions du lieu du siège social de Avis Car-Away.